



DECLARATION CFDT AU CSE SOCLE COMMUN

Pour la CFDT, construire une société où chacun choisit son devenir, pleinement reconnu et épanoui dans l'exercice de ses responsabilités est un objectif partagé. Dans ce projet, l'École a un rôle primordial à jouer, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, pour permettre à chaque élève d'atteindre cet objectif. La méritocratie devait freiner la transformation des inégalités sociales en inégalités scolaires et le mérite scolaire devait bénéficier à de nombreuses générations pour accéder à des places sociales supérieures à celles de leurs parents. Mais ce rôle émancipateur associé à un modèle de méritocratie est en panne, le rôle d'intégrateur et d'ascenseur social étant questionné par la fragmentation de la société française et l'accroissement des inégalités.

Si la forme de transmission des connaissances crée l'échec de la démocratisation de l'École, alors transformons son fonctionnement et ses méthodes.

Le collège est de plus en plus un lieu de tension, où le niveau d'enseignement est jugé le plus difficile. Il concentre l'essentiel des problèmes d'incivilités et de violences. De ce fait, s'il constitue un lieu de souffrance pour certains élèves : parce qu'ils s'ennuient, parce qu'ils ne parviennent pas à suivre le rythme imposé, parce qu'ils peinent à discerner le sens des efforts qui leur sont demandés. Ce malaise repose sur la difficulté du collège à s'adapter à tous les publics et sur la confusion de ses objectifs. Cette souffrance touche aussi les diverses catégories de personnels qui y travaillent. Cela signifie qu'il faut comprendre les causes de cet échec pour bâtir un collège de la réussite, ce qui nécessite de changer nos critères de réussite. La finalité de la scolarité obligatoire ne peut plus être la préparation de tous les élèves à un passage dans la voie générale du lycée, en ignorant les dégâts pour ceux qui n'ont pas réussi à suivre.

Pour garantir l'égalité des chances, il faut donner aux élèves, dès le plus jeune âge, les compétences nécessaires à l'apprentissage des savoirs de base.

La CFDT réclame de garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité et poursuivre sa formation tout au long de la vie. □ Pour y parvenir, les objectifs assignés à l'enseignement du premier et du second degré ne peuvent être dissociés. C'est pourquoi la CFDT plaide pour une continuité de moyens et de pédagogie, depuis l'entrée à l'école maternelle jusqu'à l'âge de 16 ans.

Il faut sortir de la logique d'un enseignement et d'une évaluation régis par les disciplines du lycée (mathématiques, histoire, économie...), pour que les élèves soient centrés sur l'acquisition des compétences attendues à l'issue de l'École du socle.

Mais passer d'une logique de transmission de savoirs par l'enseignant à une logique d'acquisition de compétences par les élèves demande du temps. Enseigner et évaluer par compétences nécessitent de former les enseignants à de nouvelles méthodes de travail et d'évaluation, de former la hiérarchie

à de nouveaux modes de management. Il faut réorganiser la scolarité obligatoire pour que chaque élève puisse aller à son rythme et voir ses acquisitions valorisées plutôt que ses insuffisances stigmatisées. C'est sur ce socle commun de connaissances et de compétences que chacun pourra construire sa propre voie, celle d'un accès rapide à un métier ou celle d'études longues selon ses capacités et ses aspirations. L'essentiel étant qu'il puisse faire son choix avec, en main, les outils de reconversion ou de reprise d'études possibles dans le futur.

Il existe actuellement trois socles, référentiel des compétences clefs, socle commun de compétences et de connaissances professionnelles et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture dont nous discutons aujourd'hui. La CFDT porte dans chacune des instances compétentes (CSE, COPANEF et CNEFOP) la demande, à échéance de trois à quatre ans, d'une évaluation des usages et des articulations de ces trois socles. .